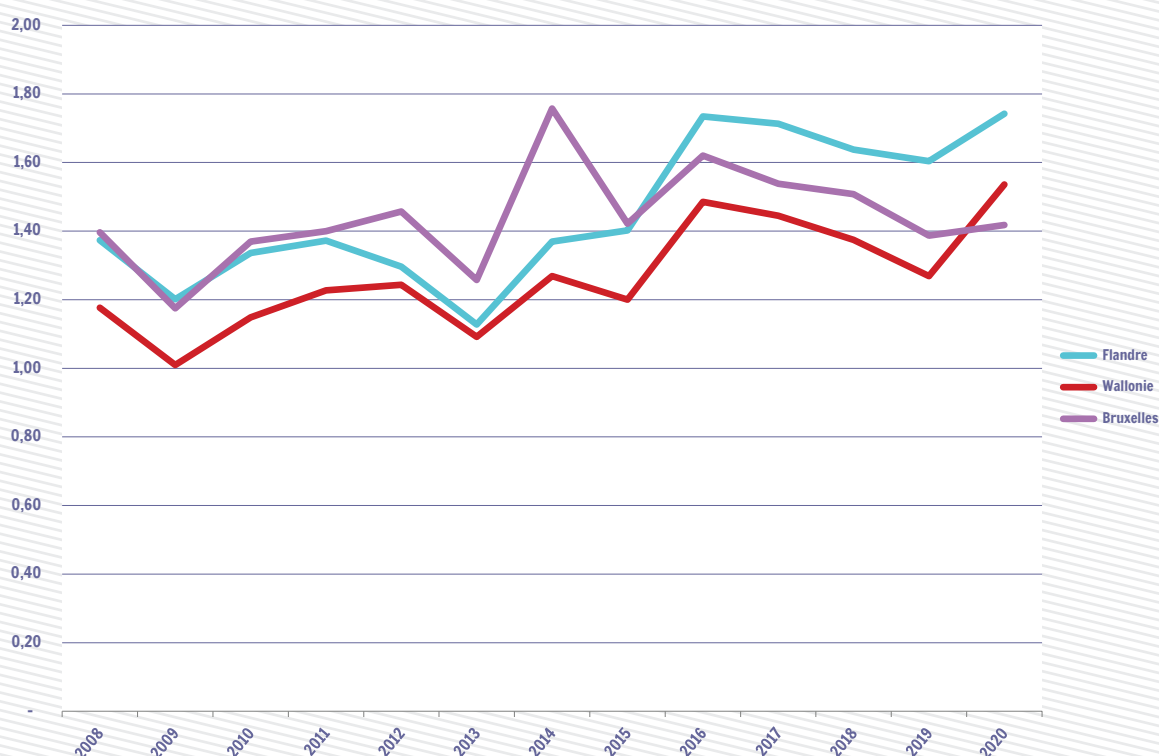


Dynamisme entrepreneurial

1,27 entreprise

En Wallonie, sur la période 2008-2020, on crée 1,27 entreprise pour une disparition

Dynamisme entrepreneurial par région - Evolution 2008-2020



Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

Entre 2008 et 2020, le taux de dynamisme entrepreneurial moyen en Wallonie s'élève à 1,27. Il se crée donc en moyenne un peu plus de 12,7 entreprises pour 10 disparitions. En Flandre, ce taux s'élève à 1,45 et dans la Région de Bruxelles-Capitale, à 1,44.

Sur l'ensemble de la période, le taux de dynamisme entrepreneurial wallon est inférieur à celui de la Flandre et de la Région de Bruxelles-Capitale (à l'exception de 2020 pour Bruxelles-Capitale).

En 2009, lors de la crise économique et financière, l'accroissement du nombre de créations en Wallonie était équivalent à celui du nombre de radiations. On créait une entreprise pour une disparition. Ensuite, on constate une augmentation du dynamisme entrepreneurial jusqu'en 2012, résultant à la fois d'une croissance largement positive du taux de création et une baisse du taux de cessation. En 2013, dans un contexte conjoncturel dégradé par la crise de la dette en Europe, on observe conjointement une diminution des créations et une augmentation des cessations. En 2014, les créations se sont envolées, tandis que ralentissait le rythme des cessations. En 2015, le processus au niveau des créations s'est encore une fois inversé, la baisse des cessations ne suffisant pas à compenser la diminution observée des créations. En 2016, on constatait à la fois une hausse des créations et une baisse des cessations, engendrant le taux de dynamisme entrepreneurial le plus élevé de la période sous revue. Entre 2017 et 2019, ce taux s'est progressivement réduit, dans un premier temps en raison de la diminution des créations et en 2019 en raison de la forte augmentation des cessations. En 2020, le taux a augmenté fortement en raison de la diminution conjointe des cessations et des créations. Les cessations ayant fortement diminué, le poids des créations (en dépit de la contraction de ces dernières) s'est vu accentué.

Dynamisme entrepreneurial

Définitions et source

Les créations (assujettissement) regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente.

Les cessations d'assujettis TVA (radiations) regroupent les entités qui n'ont pas la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles avaient cette qualité au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux de création nette est égal au quotient de la différence entre les créations et les cessations par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période précédente.

Le dynamisme entrepreneurial est le rapport entre le taux de création et le taux de cessation des entreprises. Son évolution est complexe à analyser car elle dépend de deux variables qui peuvent évoluer de manière indépendante et contradictoire.

Pertinence et limites

Jusque 2006, le comptage des mouvements démographiques des entreprises wallonnes était obtenu en confrontant les versions successives, disponibles depuis 2000, de la base de données des entreprises B-Information.

Les entités répertoriées par B-Information étaient en fait toutes les entités s'inscrivant à un guichet d'entreprises, qu'il s'agisse de personnes morales ou de personnes physiques.

Les comptages ne concernaient que les personnes morales inscrites au Registre national des personnes morales (RNPM). Étaient exclues de cette analyse, les personnes physiques et les sociétés non commerciales.

A partir de 2007, les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/creations-dentreprises-en-belgique-analyse-de-differentes-sources>

Personne de contact : **Caroline Albessart** (c.albessart@iweps.be) / prochaine mise à jour : **décembre 2022**